

## Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants - Pôle Examens

## EXAMENS SUR ORDINATEURS

<u>Dossiers</u> : élèves pilotes ULM / I-ULM - Télépilotes de drone civil

dgac direction générale de l'Aviation civile

59FormExa

Révision 03 – 03/11/2021

1/1

## Pensez à remplir ce formulaire électroniquement avant de nous l'adresser

Suite à vos inscription et paiement sur OCEANE, les formulaire(s) et document(s), listés ci-dessous, doivent être scannés et adressés au plus vite à la boîte fonctionnelle <u>dsac-exam-theo-pilotes-loisirs-bf@aviation-civile.gouv.fr</u>

En objet de votre message, écrire : NOM (en majuscules) Prénom – dossier examen XX (XX = nom de l'examen, lire § 3. Examen).

## Formulaire(s) et document(s) à transmettre :

- Ce formulaire rempli, daté et signé.
- 2. La photocopie d'une pièce d'identité valide (uniquement : carte nationale d'identité ou passeport) à présenter le jour de l'examen.
- 3. La photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (lire §4).
- 4. Pour les personnes de 25 ans et plus, le dossier se compose uniquement d'une pièce d'identité.

❖ A compléter par l'élève pilote / télépilote								
1. Etat civi	I - coordonnées : votre état	civil doit correspondr	e à celui	i de la pièce d'ide	entité valide (F	PI) à présenter le jour de l'examen.		
М	M Nom de famille / naissance							
M <sup>me</sup> Nom d'usage / d'épouse								
Prénom pri	ncipal	Autres prénd	Autres prénoms (tels qu'inscrits sur la PI)					
Date de nai		Lieu de naissance	ı de naissance			Nationalité		
Adresse	N° Bât.	Voie						
	Code postal	·			1	Pays		
Courriel (mir	,	@	@			<b>a</b>		
2. Inscription Réinscription								
Remarque sur la date de la session : lors de votre inscription via OCEANE, quand la capacité du centre est atteinte, la date attribuée est différente de celle demandée.  Vérifiez la date indiquée sur votre Fiche Inscription / Convocation disponible dans votre compte OCEANE.								
3. Examen	l	JLM	Instructeur ULM			Télépilote de drone civil		
4. Obligations civiques / Recensement : vous êtes de nationalité française, âgé(e) de plus de 16 ans et de moins de 25 ans le jour de								
la 1ère épreuve								
Art. L 113-1 - Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser.  Art. L 114-6 - Avant l'âge de vingt-cinq ans, pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité publique, la personne assujettie à l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté doit, sauf cas de force majeure, être en règle avec cette obligation.								
l'attestation de recensement								
Je certifie posséder (joindre une photocopie) : OU								
le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté								
5. Autorisation parentale <u>obligatoire</u> si l'élève pilote / télépilote est mineur (<							ns)	
Date		М	M <sup>me</sup>	Nom		Prénom		
Signature élève pilote / télépilote autorise, en tant que représentant(e) légal(e), l'élève pilote / télépilote à à / aux épreuves théoriques mentionnées.							,	
		Date			Signature			